

Le 7 février 2018

[Traduction]

Anciens combattants

M. Higgs : Pour faire suite à la note de mon collègue, j'aimerais poser une question aux gens d'en face, soit au gouvernement libéral et à ses députés. Je veux savoir si un seul député du côté du gouvernement prendrait la parole aujourd'hui pour dénoncer les paroles du premier ministre fédéral qui a dit aux soldats blessés que les anciens combattants en demandaient trop : ils demandent plus que ce que nous sommes en mesure de donner. Je crois que c'est l'observation du premier ministre fédéral. Je pense qu'il est temps de prendre la défense des anciens combattants, et j'aimerais savoir qui en face n'est pas d'accord. Merci.

L'hon. M. Horsman : Encore une fois, à titre de ministre responsable des Affaires militaires dans notre province, je veux tout d'abord remercier les membres actifs de nos forces armées. La question relève entièrement du gouvernement fédéral. Étant donné que les tribunaux en sont saisis à l'heure actuelle, je ne ferai pas d'observation.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Horsman : Toutefois, je veux seulement signaler que, à l'époque où le premier ministre Harper était en fonction, il a été notamment question de ce qui suit :

Les Conservateurs suppriment 900 emplois malgré les exhortations de gestionnaires

Le gouvernement Harper a annoncé les réductions de personnel les plus radicales dans l'histoire du ministère des Anciens Combattants. Une fois les mesures de réduction appliquées, près de 900 emplois avaient été éliminés, soit environ le quart du personnel, et la direction responsable des indemnités d'invalidité était visée par les réductions les plus importantes. [Traduction.]

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Horsman : Si les gens d'en face veulent parler, j'en suis très fier. Comme le député d'en face hier... Nous avons rencontré des représentants des Anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes au Canada, ainsi que des membres des légions. J'ai rencontré des représentants des forces armées, qu'il s'agisse de cadets ou de jeunes qui envisagent une carrière dans les forces armées. Je suis fier d'être présent lorsqu'ils en ont besoin.

M. B. Macdonald : Nous connaissons tous trop bien les paroles du premier ministre fédéral qui a dit que les anciens combattants demandent plus que ce que nous sommes en mesure de donner. Or, ici au Nouveau-Brunswick, nous avons heureusement un ministre désigné pour les



affaires des anciens combattants et les affaires militaires, et il lui revient de défendre les anciens combattants du Nouveau-Brunswick.

Nous avons donné au gouvernement Gallant de nombreuses occasions de dénoncer les paroles du premier ministre fédéral et de défendre les anciens combattants du Nouveau-Brunswick. Pourtant, ce gouvernement est demeuré muet lorsque ses cousins fédéraux ont trouvé 10,5 millions de dollars pour donner à Omar Khadr. Lorsque Omar Khadr a demandé de l'argent, le gouvernement actuel n'a pas dit : Eh bien, vous demandez plus que ce que nous sommes en mesure de donner. Le gouvernement fédéral lui a donné l'argent.

Le gouvernement actuel défendra-t-il maintenant les anciens combattants du Nouveau-Brunswick, dénoncera-t-il les paroles du premier ministre fédéral et veillera-t-il à ce que nos anciens combattants passent en premier dans les hôpitaux pour anciens combattants du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Horsman : Je me demande si l'opposition prendra la parole après mes observations sur la question. Nous sommes très fiers des militaires actifs de nos forces armées. Je suis très fier de servir et de rencontrer n'importe quel ancien combattant de notre province. J'ai eu des rencontres au nom du député d'en face. S'il voulait assister aux rencontres, nous avons rencontré à la légion des représentants des Anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes au Canada, des gens de chez nous qui sont d'anciens combattants. Nous pouvons constater les améliorations. Encore une fois, le colonel Osmond à la BFC Gagetown a déclaré que le gouvernement actuel, de ce côté-ci de la Chambre, était le meilleur gouvernement qu'il n'ait jamais vu en matière de communications et d'ouverture.

Le ministère des Anciens Combattants s'est adressé au Réseau de santé Horizon... Je peux prouver que ce que nous faisons est bien. Nous nous sommes adressés au ministère des Anciens Combattants. Nous avons parlé à notre député fédéral et nous avons vu qu'une nouvelle génération d'anciens combattants était admise dans nos unités. Nous continuerons d'aider les anciens combattants et de lutter en leur faveur.

M. B. Macdonald : Malheureusement, il y a un pointage maintenant : Omar Khadr, 10,5 millions de dollars, et anciens combattants, zéro.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. B. Macdonald : Ici dans la province, dans nos hôpitaux pour anciens combattants qui appartiennent à la province, le système de soins de santé répartit selon les besoins les lits inoccupés par d'anciens combattants fédéraux. Le ministre prétend avoir rencontré des groupes d'anciens combattants. De fait, j'ai assisté à certaines des discussions. La priorité principale était de veiller à ce que, au Nouveau-Brunswick, les lits disponibles soient attribués aux anciens combattants au Nouveau-Brunswick en application de la *Loi sur la Fonction publique*.



Hier, j'ai demandé au ministre s'il nous assurerait que les lits disponibles dans les hôpitaux pour anciens combattants seront réservés de manière à ce que les anciens combattants du Nouveau-Brunswick, les anciens combattants des opérations de maintien de la paix, les anciens combattants de l'Égypte, du Sinaï et de Chypre aient la priorité dans nos hôpitaux. Il ne s'y est pas encore engagé. Le gouvernement Gallant nous assurera-t-il maintenant que les anciens combattants du Nouveau-Brunswick, les anciens combattants de l'ère moderne, auront la priorité dans nos hôpitaux pour anciens combattants?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Bourque : Comme nous le savons, le ministère des Anciens Combattants du Canada a le mandat d'assurer la santé et le mieux-être des anciens combattants. Au Nouveau-Brunswick, les options en matière d'établissements de soins de longue durée pour les anciens combattants sont partagées entre le ministère du Développement social et les deux régies régionales de la santé.

En tout, le ministère des Anciens Combattants du Canada compte au Nouveau-Brunswick 227 lits à contrat pour soins de longue durée, dont 40 sont répartis entre quatre foyers de soins dans la province. Les 187 autres lits sont répartis entre les deux RRS dans quatre endroits. Chacune des RRS, les régies régionales de la santé, s'occupe du personnel et gère les lits attribués au ministère des Anciens Combattants au sein des RRS. Une unité de 20 lits est située à l'Hôpital régional de Campbellton, et les trois autres endroits comptant de tels lits sont Saint John, avec 80 lits, Fredericton, 47 lits, et Moncton, 40 lits. Ces établissements appartiennent à la province, et nous travaillons de concert avec le ministère des Anciens Combattants pour assurer les meilleurs services possible à nos anciens combattants. Merci.

M. B. Macdonald : Le ministre nous dirait-il combien des 227 lits sont occupés à l'heure actuelle par des patients du ministère des Anciens Combattants et combien sont occupés par des gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Bourque : Je poursuis ma réponse. Les critères d'admission sont déterminés par le ministère des Anciens Combattants du Canada. La province du Nouveau-Brunswick n'a rien à voir avec ces critères. Soyons clairs à cet égard. Les gens d'en face peuvent hurler et crier tant qu'ils veulent. La question relève clairement du fédéral.

Le ministère des Anciens Combattants fournit l'aide financière aux anciens combattants admissibles aux soins de longue durée. Des facteurs sont pris en considération, et je tiens à dire que ces facteurs sont déterminés par le gouvernement fédéral et comprennent les besoins en soins de santé, l'invalidité imputable au service militaire, le revenu et le service militaire. Encore une fois, le gouvernement fédéral détermine et utilise ces facteurs. Nous n'avons rien à voir à cet égard, mais nous collaborons avec le gouvernement fédéral afin de veiller à ce que nos anciens combattants soient traités avec équité, de façon appropriée et avec dignité. Merci.



Soins de santé

M. Higgs : Il semble que le ministre n'a pas vraiment de réponse à la question, mais nous sommes habitués à un tel phénomène chez le gouvernement actuel.

Les gens du Nouveau-Brunswick subissent les plus longs temps d'attente du pays dans les hôpitaux, et, rien qu'au cours de la dernière année sous la gouverne du premier ministre, les temps d'attente se sont rallongés de plus de deux semaines. Les temps d'attente atteignent maintenant plus de 41 semaines en moyenne. Quelle est la solution? Ah, encore une annonce de dépense — 25 millions de dollars. Quels en sont les détails? Il n'y a aucun détail. L'absence de détails a été confirmée hier. Nous avons appris qu'on annonce allègrement la dépense parce que des élections approchent.

Le thème des dépenses qui ne mènent à aucun résultat est courant ici, car les dépenses du gouvernement actuel ne produisent jamais de résultats qui ne soient pas mauvais. Voici comment les gens d'en face définissent un investissement — par de mauvais résultats, mais cela les aidera-t-il à gagner des votes aux élections? C'est un triste jour au Nouveau-Brunswick quand nous ne pouvons constater aucun résultat en dépit de tout l'argent qui est jeté ici et là dans la province.

De plus, j'invite les députés du côté libéral à préciser qui a eu l'idée d'occuper hier une salle de soins dans un hôpital pour permettre au premier ministre de faire encore une promesse électorale ; encore une promesse qui n'aboutira à aucun résultat, mais qui est annoncée pour faire les manchettes.

L'hon. M. Bourque : En parlant de mauvais résultats, je me souviens des années au pouvoir de l'ancien gouvernement conservateur, une période où l'économie s'est contractée en raison d'une série de déficits accusés par ce dernier. Nous nous attaquons au problème très important des temps d'attente. Nous nous y attaquons, contrairement au chef d'en face, qui n'a rien fait pendant qu'il était ministre des Finances.

L'annonce d'hier ne constituait qu'un autre exemple des mesures que nous prenons pour nous occuper des temps d'attente et d'autres initiatives très importantes au sein de notre système de soins de santé. Nous engagerons plus de médecins de famille. Nous engagerons plus de spécialistes. Nous faisons des annonces au sujet de questions claires, et nous fournirons de plus amples renseignements pendant l'étude des prévisions budgétaires. Voici la raison d'être des prévisions budgétaires : pour fournir de tels détails. Les gens d'en face auront l'occasion de poser toutes les questions à cet égard, et je serai content d'y répondre. Merci.

Fiscalité

M. Higgs : N'est-il pas triste que, après quatre ans, au cours de sa quatrième année de mandat, le gouvernement prévoie faire telle et telle chose et qu'il prévoie en faire encore un petit peu plus? En fait, le gouvernement dépensera beaucoup plus d'argent sans obtenir de résultats. D'après ce que nous avons observé, la seule chose qu'il arrive à bien faire est de dépenser de l'argent sans obtenir de résultats. Après avoir payé de nouveaux impôts et taxes s'élevant à



1 milliard de dollars qui n'ont entraîné aucun résultat visible, les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit d'être sceptiques. Le premier ministre n'est-il pas celui qui a souvent répété qu'il serait demandé aux gens de payer un petit peu plus? Eh bien, plus de 1 milliard de dollars, ce n'est pas un petit peu plus. Cela ruine notre province.

Il pourrait s'avérer utile que le premier ministre explique quels avantages les contribuables ont tirés de la somme additionnelle de 1 milliard de dollars qu'il a perçue. Il s'agit en moyenne de 3 000 \$ par ménage. Toutes les familles au Nouveau-Brunswick peuvent comprendre la valeur de 3 000 \$, mais le gouvernement actuel en est incapable quand il est question d'essayer d'acheter les prochaines élections. Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent rendre compte de dépenses de 3 000 \$. Le premier ministre peut-il rendre compte de la somme additionnelle de 980 millions de dollars qu'il a perçue au cours des trois dernières années? Quels résultats visibles les gens du Nouveau-Brunswick ont-ils en retour? Il ne leur reste que moins d'argent dans leur portefeuille.

L'hon. M^{me} Rogers : Il y a beaucoup de cris qui se font entendre de l'autre côté, mais j'aimerais poser une question à mon tour. Les gens d'en face ont promis, au cours de leur dernière année au pouvoir, un grand nombre de compressions. Ils allaient économiser, sans que l'on sache comment, 36 millions de dollars au chapitre de l'éducation. Nous avons réalisé des investissements record au chapitre de l'éducation, des soins de santé, de la croissance économique et de la création d'emplois. Nous avons constaté beaucoup de résultats. Nous avons observé de bons résultats dans le système scolaire. Nous constatons une croissance économique dans les domaines où nous avons renversé la vapeur, et nous avons réduit le déficit de moitié. Nous avons atteint des objectifs.

Qu'avons-nous constaté par suite des augmentations fiscales du gouvernement précédent? Nous avons été témoins d'objectifs ratés, nous avons vu une économie se contracter et nous n'avons entendu que des promesses de nouvelles compressions. En fait, de vraies compressions ont été réalisées. Nous n'adoptons pas une telle approche. Nous privilégions les investissements dans les domaines importants.

M. Higgs : Vous pouvez obtenir une réponse à toute question, et la réponse est toujours la même, peu importe l'enjeu : Nous réalisons des investissements record. Nous avons réalisé des investissements record en éducation ; nous occupons le huitième rang au pays. Nous avons réalisé des investissements record en dépensant l'argent provenant de vos impôts ; nous arrivons au dernier rang pour ce qui est de la croissance économique. Nous sommes au dernier rang, sur un pied d'égalité avec Terre-Neuve. Nous sommes au dernier rang en matière de soins de santé. Nous observons actuellement une détérioration en ce qui a trait aux temps d'attente, et le gouvernement essaie de consacrer plus d'argent au problème, sans aucun résultat. Les dépenses atteignent un niveau record : aucun résultat.

En 2014, le premier ministre a déclaré que les gens du Nouveau-Brunswick étaient « surtaxés ». Par la suite, il a été élu et il leur a fait payer 1 milliard de dollars de plus en taxes et impôts — 980 millions, pour être précis, ce qui représente, en moyenne, 3 000 \$ par ménage. Le premier ministre se souvient-il d'avoir dit que les gens du Nouveau-Brunswick étaient surtaxés? La



ministre des Finances se souvient-elle d'avoir dit que les gens du Nouveau-Brunswick étaient surtaxés ou d'avoir entendu le premier ministre tenir de tels propos?

Les points à faire valoir sont insuffisants. Il est temps que les gens fassent appel à leur matière grise pour réfléchir à la situation dans laquelle se trouve la province. Madame la ministre des Finances, débarrassez-vous des points à faire valoir.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M^{me} Rogers : Nous sommes très fiers de notre budget qui marche pour les gens du Nouveau-Brunswick. Notre opinion diffère simplement de celle des gens d'en face. Nous privilégions l'investissement. Nous écoutons les gens du Nouveau-Brunswick et nous investissons dans ce qu'ils définissent comme leurs priorités. Nous avons fait du bon travail en agissant ainsi, non seulement pendant l'année des élections, mais au cours de toutes les années de notre mandat. Nous n'avons pas recours à l'austérité et aux compressions pour stimuler la croissance. Nous réalisons des investissements, des investissements stratégiques, pour stimuler la croissance.

Comme le premier ministre l'a demandé hier, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes tous curieux de savoir où aurait été puisée la somme mystère de 300 millions de dollars, et, dans une perspective d'avenir, nous avons très peur de savoir où les députés du côté de l'opposition envisageraient de la puiser s'ils formaient le gouvernement. Nous ne procéderons pas ainsi.

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Higgs : Il est peut-être utile de parler doucement.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

Budget

M. Higgs : Moody's Investors Service dit que le dernier budget est négatif sur le plan du crédit. Le budget préoccupe Dominion Bond Rating Service, et l'agence met en doute la crédibilité du plan pluriannuel visant à rétablir l'équilibre, car le déficit augmente de nouveau. Selon TD Economics, le coût du service de la dette augmentera sans doute et exercera du même coup une pression accrue sur les finances du gouvernement. Recherche économique RBC se dit déçue, car la province permet une augmentation du déficit cette année et remet à plus tard son élimination. RBC, TD, Moody's et Dominion Bond critiquent tous le budget actuel. N'est-il pas intéressant de constater que les agences de notation se trompent toutes et que le premier ministre et ses collègues aient tous raison à propos des problèmes que notre province connaîtra dans l'avenir? Le moment est venu d'enlever ses oeillères, de regarder la réalité en face et de dépenser pour obtenir des résultats. La ministre est-elle d'accord pour dire que les sommes dépensées ne donnent pas de résultats?

Le président : Le temps est écoulé.



L'hon. M^{me} Rogers : Pour répondre directement à la question, non, la ministre n'est pas d'accord pour dire que nous n'obtenons pas de résultats. Nous obtenons des résultats. Nous faisons preuve d'un optimisme prudent.

Toutefois, nous devons absolument signaler que, au bout du compte, nous ne nous excusons pas des décisions que nous avons prises relativement à notre budget. Nous avons en fait suivi une orientation très stratégique. Nous avons accepté de reporter d'un an le retour à l'équilibre budgétaire. Nous n'avons pas mis notre plan au rancart. Après avoir écouté les gens du Nouveau-Brunswick nous exprimer leurs priorités et après avoir pris des décisions judicieuses, nous avons accepté de reporter d'un an la présentation d'un budget excédentaire. Nous avons agi ainsi pour tenir compte des priorités urgentes que les gens du Nouveau-Brunswick ont exprimées, c'est-à-dire l'investissement dans les personnes âgées et la santé, l'investissement dans l'emploi chez les jeunes et l'investissement dans la compétitivité économique, étant donné que les défis que nous devons relever sont très urgents. Qui plus est, nous avons continué d'investir dans l'éducation, la santé...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Higgs : L'optimisme prudent, c'est un début. C'est un début. Peut-être qu'en écoutant tous les experts qui disent que le gouvernement va au-delà du pessimisme prudent... L'orientation que suit la province les préoccupe vraiment.

[Original]

Le premier ministre conviendra-t-il que 3 000 \$, c'est beaucoup d'argent à prendre des familles du Nouveau-Brunswick, puisque celles-ci sont déjà imposées à un niveau trop élevé?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Rogers : Les gens d'en face ont ralenti l'économie tout en augmentant les taxes et impôts. Ils n'ont pas atteint leurs objectifs.

Nous dépassons nos objectifs. Nous avons relancé l'économie et assuré une croissance continue, et nous obtenons des résultats au Nouveau-Brunswick. Nous sommes très heureux d'accorder aux gens du Nouveau-Brunswick qui en ont le plus besoin un très généreux crédit pour la TVH, et nous défendons notre mesure. Les décisions que nous avons prises ont donné des résultats. Nous sommes fiers de constater que le Nouveau-Brunswick n'a jamais été aussi peuplé, que notre économie croît, que les ventes au détail augmentent, que les mises en chantier sont à la hausse et que notre taux de chômage a baissé. Nous obtenons des résultats.

Systeme d'éducation

M. Holder : Essayons une autre fois. Je voudrais que le ministre de l'Éducation nous donne trois dates. Voilà tout ce que nous voulons. D'abord, le ministre de l'Éducation dira-t-il à la Chambre à quel moment il a appris que les examens scolaires avaient été annulés?



L'hon. M. Kenny : Encore une fois, l'opposition répète son mantra pessimiste.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le député de Fredericton-Ouest—Hanwell.

L'hon. M. Kenny : Nous trouvons très frustrant de voir les députés du côté de l'opposition chercher sans cesse un aspect négatif. Ce dont je veux parler aujourd'hui, ce sont tous les investissements avantageux que nous faisons dans le système d'éducation. Nous investissons dans les services de santé mentale, nous investissons pour améliorer la composition de la salle de classe, nous investissons pour assurer l'accès en salle de classe aux meilleures technologies et nous investissons pour donner aux enfants l'occasion de voir le reste du monde ; bref, nous faisons des investissements opportuns et nous obtenons des résultats. Pour la première fois en six ans, nos résultats aux examens sont deux fois meilleurs.

Nous voilà encore une fois dans une situation où l'opposition essaie de marquer un point politique relativement à quelque chose qui n'existe pas. Le député connaît la réponse à la question. Elle n'existe pas. Ce que je dis ici aujourd'hui, c'est que je continuerai à souligner les bonnes mesures que nous prenons, c'est-à-dire les investissements dans l'éducation, la collaboration avec les éducateurs et éducatrices, la collaboration avec les parents, la collaboration avec le milieu des affaires et la collaboration avec tout le monde pour que l'éducation au Nouveau-Brunswick soit la meilleure possible. C'est ce que nous faisons ici même.

M. Holder : Le ministre n'a toujours pas répondu à la question. Demandons-lui de nous donner une deuxième date. Le ministre nous dira-t-il à quelle date les examens auront lieu de nouveau pour que nous puissions vérifier et nous assurer qu'ils ont effectivement lieu?

L'hon. M. Kenny : Nous continuerons à travailler avec les spécialistes de l'éducation qui s'occupent des résultats des examens. Oui, nous savons que les résultats d'un examen n'ont pas été fournis, et pour cause. La raison vous a déjà été donnée. Nous continuerons de travailler avec les spécialistes qui connaissent à fond notre système d'éducation et qui accordent beaucoup d'importance à leur travail. Vous essayez aujourd'hui, en ce moment, de gêner ces spécialistes, et c'est répréhensible.

Le président : Adressez-vous à la présidence.

L'hon. M. Kenny : Les gens du côté de l'opposition répètent leur mantra pessimiste, car ils veulent trouver un aspect négatif dans toutes les situations, sans exception. Nous sommes très fiers des investissements record que nous faisons ici au Nouveau-Brunswick. Nous faisons tout notre possible pour collaborer avec notre population et faire progresser la province, que ce soit au moyen de l'éducation, de l'éducation postsecondaire ou des soins de santé ou en travaillant avec les personnes âgées ou encore avec les jeunes pour créer des emplois. Nous sommes fiers de nos investissements record qui donnent de véritables résultats positifs, et les gens d'en face sont fiers de leurs résultats négatifs.



M. Holder : Nous voulons simplement obtenir trois dates. Je ne sais pas pourquoi le ministre ne peut pas répondre aux questions ; il s'agit simplement de trois dates. Je ne sais pas ce qu'il craint. M. Smith est parti pour Washington aujourd'hui. Le ministre n'a rien à craindre. Répondez à la question. Voici la troisième question : Le ministre nous dira-t-il à quelle date les résultats des examens, une fois obtenus, seront rendus publics?

L'hon. M. Kenny : Encore une fois, signaler l'absence d'une personne à l'Assemblée législative... Nous sommes fiers de notre premier ministre qui est parti pour Washington.

Je tiens à répéter aujourd'hui que je travaillerai sans hésiter avec l'opposition pour veiller à ce que nous puissions dorénavant prendre des mesures qui favorisent l'éducation. Chaque jour, il est frustrant de voir l'opposition essayer de marquer des points politiques pour faire les gros titres. La démarche ne fonctionne pas, car les gens ne sont pas dupes. Demandez aux éducatrices et éducateurs de la province la preuve des investissements records. Quand je visite les écoles pour les rencontrer, je suis très fier du bilan de ces éducatrices et éducateurs, car ils se donnent corps et âme pour que les élèves du Nouveau-Brunswick aient le meilleur système d'éducation qui soit.

Les autres provinces s'inspirent du Nouveau-Brunswick et demandent : Comment vous y prenez-vous? Nous prenons des mesures qui sont en fait novatrices et nous sommes très fiers de travailler avec les autres ministres de l'Éducation du pays afin de communiquer nos pratiques exemplaires. J'aimerais que nous soyons aussi du même avis à propos de ces pratiques exemplaires.

[Original]

Aménagement forestier

M. Coon : Aujourd'hui, nous sommes le 7 février. Il y a 4 ans, jour pour jour, le gouvernement conservateur signait une entente unilatérale avec J.D. Irving pour augmenter radicalement la coupe du bois d'oeuvre sur les terres de la Couronne. Ce sont des arbres qui servaient d'habitat aux animaux sauvages et qui empêchaient les ruisseaux et les rivières de déborder.

Les gens du Nouveau-Brunswick sont choqués de toutes ces coupes à blanc. Les gens du Nouveau-Brunswick sont furieux des arrosages de glyphosate et ils en ont assez des inondations et des ravages causés par l'érosion. Pourquoi le gouvernement actuel n'a-t-il rien fait pour modifier un plan d'aménagement forestier aussi destructeur?

[Traduction]

L'hon. M. Doucet : Il est certainement plaisant de parler d'une industrie traditionnelle de la province. La création d'emplois et la croissance économique sont très importantes pour les gens du Nouveau-Brunswick. Parallèlement, nous devons prendre conscience du rôle important joué par le secteur forestier dans la province. Ce secteur contribue à notre économie, et nous devons tous travailler ensemble pour soutenir l'effort en ce sens.



L'aspect intéressant que le député d'en face a soulevé... Je crois comprendre que le chef de l'opposition parle à l'heure actuelle, alors qu'il se dirige vers la période électorale, d'examiner le plan forestier et de l'étudier une deuxième fois. Au moment où nous voyons des investissements record — les investissements dans le secteur forestier de la province s'élèvent à près de 1 milliard de dollars —, il parle maintenant de renverser la situation ou d'apporter des changements au plan. Je ne comprends pas ce qu'il veut dire à cet égard, mais je pense que chaque homme et chaque femme à la Chambre devrait se porter à la défense de tous les acteurs du secteur forestier, pour chaque...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. Coon : Cela fait maintenant quatre ans que nous faisons l'expérience du plan forestier destructeur et injuste que le gouvernement a promis d'examiner. Le gouvernement a rompu cette promesse. Les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez des coupes à blanc. Les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez de l'application de glyphosate. Les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez des gouvernements qui refusent de se ranger de leur côté, mais qui choisissent de se ranger du côté de milliardaires. Qu'obtenons-nous en contrepartie? Nous obtenons des routes inondées, des ponts détruits, des chevreuils qui envahissent nos quartiers parce qu'il n'y a pas d'habitat pour eux dans les forêts, des propriétaires de terrains boisés dont le gagne-pain a été compromis et un tout nouveau tarif de 20 % imposé aux scieries indépendantes. Qui se charge de la gestion de nos forêts? Il me semble que ce n'est plus l'actuel gouvernement élu.

L'hon. M. Doucet : Les insinuations lancées par le chef de l'opposition sont quelque peu troublantes. Je ne sais pas s'il comprend comment nous faisons croître l'économie, comment nous payons les programmes sociaux, comment nous payons l'éducation et comment nous payons les soins de santé, qui sont parmi les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Fait intéressant, lorsqu'il vient à la Chambre, il parle du besoin d'augmentations salariales, de l'aide sociale, d'innovations visant les appartements, de nouveaux appartements, de logements, de placements en famille d'accueil, de refuges pour femmes, de l'accès aux soins de santé, de l'amélioration des soins aux personnes âgées et j'en passe. D'où provient l'argent nécessaire à cet égard?

Le chef parle de milliardaires. Dans la province, à quel moment devrions-nous rompre les discussions avec des sociétés, qu'elles soient grandes, petites ou moyennes? Le chef de l'opposition se rend-il compte que de nombreuses sociétés ont été fondées dans un garage? Je sais que...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin à l'ordre.

L'hon. M. Doucet : Le député a été offusqué quand nous parlions de Cooke Aquaculture...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



M. Coon : Le ministre peut changer de sujet autant qu'il le veut, mais il n'en reste pas moins que le gouvernement actuel n'a pas le courage dont Louis J. Robichaud a fait preuve quand il a fallu tenir tête à K.C. Irving.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin à l'ordre.

M. Coon : Contrairement au gouvernement actuel, l'ancien premier ministre a refusé de se laisser influencer par les intérêts de sociétés. Au contraire, aucun changement n'a été apporté au plan forestier injuste et nuisible des Conservateurs, aucun accommodement n'a été trouvé pour les Premières nations, il n'y a aucune application des dispositions de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* portant sur l'approvisionnement proportionnel pour les propriétaires de terrains boisés et le gouvernement s'est même débarrassé du directeur du poisson et de la faune, à Ressources naturelles. Pourquoi? Le directeur essayait de faire son travail de conservation de la faune. Le ministre nous dirait-il exactement quel est son travail?

L'hon. M. Doucet : Vous savez, chaque grande entreprise de la province a été au départ très petite — très petite. Cooke Aquaculture, une société fondée par trois personnes dans un garage, est maintenant un chef de file mondial. K.C. Irving, que vient de mentionner le député, a commencé par un garage à Bouctouche. Quand il a commencé à faire preuve d'esprit d'entreprise et qu'il a décidé de faire de l'expansion, est-ce à ce moment-là où nous aurions dû rompre les liens et arrêter les discussions? Peu m'importe qu'il s'agisse de petites ou de grandes entreprises. Nous devons discuter avec elles.

En ce qui concerne le sujet dont parle le député, le secteur forestier, il y a un grand nombre de cloisonnements que nous devons faire tomber. La seule façon de faire tomber les cloisonnements, c'est de tenir des discussions, des discussions sérieuses, avec tous les acteurs du processus, de la récolte jusqu'à la mise en marché. Nous vivons dans une société très mondialisée et concurrentielle et nous devons travailler ensemble pour bien faire les choses et veiller à ce que le secteur en question se porte bien, car il continue de contribuer à l'économie du Nouveau-Brunswick.

Opportunités Nouveau-Brunswick

M. K. MacDonald : La semaine prochaine, nous amorcerons l'étude des prévisions budgétaires. Afin de pouvoir accomplir notre travail, le gouvernement doit nous fournir des renseignements aux fins d'examen. Nous n'avons toujours pas reçu le rapport annuel d'Opportunités Nouveau-Brunswick. La ministre expliquerait-elle s'il vous plaît pourquoi la société de la Couronne n'a pas publié de rapport annuel?

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Je remercie le député d'en face pour sa question. Je suis très heureuse de vous dire qu'Opportunités Nouveau-Brunswick a connu une année fructueuse en termes



d'attraction de nouveaux investissements. Vous avez entendu parler dans toute la province de l'excellent travail qu'a accompli . . .

[Traduction]

Le président : Arrêtez l'horloge, s'il vous plaît. Nous recevons des plaintes selon lesquelles il n'y a pas d'interprétation sur l'échange. Pourriez-vous vous assurer de passer du français à l'anglais? Pourriez-vous reprendre votre réponse, s'il vous plaît? Nous remettrons l'horloge à zéro. J'ajouterai 16 secondes. Poursuivez, Madame la ministre.

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Je suis très heureuse de répondre à cette question concernant le travail qu'a accompli Opportunités Nouveau-Brunswick. Nous avons connu une année fructueuse en termes d'attraction de nouveaux investissements.

Nous avons également aidé de nombreuses entreprises — je pense que c'est au-delà de 350 — en matière d'exportation, en vue d'exportations additionnelles. Vous savez à quel point c'est important pour la diversification de l'économie du Nouveau-Brunswick que nos entreprises aient les connaissances et qu'elles aillent explorer de nouveaux marchés. Nous avons créé des emplois dans plusieurs entreprises, partout dans la province. L'objectif de 1 900 emplois que nous avons promis pour l'exercice financier 2016-2017 a été largement dépassé.

Le rapport annuel sera déposé bientôt et il indiquera également les données réelles relatives à la création d'emplois pour l'année 2017-2018.

[Traduction]

M. K. MacDonald : Il y a eu 16 % plus de temps pour répondre à la question, mais nous n'avons toujours pas obtenu de réponse.

Qui doit donner l'approbation ultime pour que le rapport d'Opportunités Nouveau-Brunswick soit publié? Doit-elle passer par le Conseil de l'emploi qui n'existe plus? Le premier ministre doit-il donner son approbation? Est-ce la raison du retard? Le rapport n'a-t-il pas encore reçu l'approbation politique?

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Je vais profiter de cette occasion pour vous parler des excellents résultats obtenus par Opportunités Nouveau-Brunswick. Nous connaissons la meilleure croissance économique au Nouveau-Brunswick depuis de nombreuses années — de nombreuses années. De 2011 à 2014, l'économie s'est rétractée. Depuis 2014, notre produit intérieur brut a augmenté, et nous en sommes très fiers. Il y a de nouveaux emplois.



Je sens même, dans toute la province, un regain d'optimisme de la part de nos entrepreneurs, et cela, parce que nous nous occupons également des petites entreprises. Nous avons baissé le taux d'imposition corporatif de 4 % à 2,5 %. Nous avons réduit le déficit de 50 %. Nous avons augmenté le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises de 30 % à 50 %. Nous obtenons des résultats.

[Traduction]

Le président : Le ministre de la Santé a la parole pour répondre à une question prise en note.

Contrats du gouvernement

L'hon. M. Bourque : Hier, j'ai pris note d'une question du député de Fredericton-Sud portant sur le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick. Ce matin, j'aimerais répondre à la question en disant que le contrat pour gérer le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick est uniquement de nature administrative, ce qui signifie qu'il n'y a pas de cibles ou d'indicateurs de rendement clés. Il ne s'agit que d'un simple contrat administratif. Merci.

M. Coon : Je suppose que je suis étonné. Je suis reconnaissant au ministre de répondre aujourd'hui à la Chambre à la question dont il a pris note, mais, étant donné qu'il s'agit d'un contrat administratif, je suis étonné qu'il n'y ait pas d'indicateurs de rendement sur la qualité de la gestion du contrat par Medavie. La question demeure : Le ministre déposera-t-il ou non les contrats — il y en a deux — à la Chambre?

L'hon. M. Bourque : Pour ce qui est de la publication du contrat, nous pouvons faire passer ce dernier par la marche à suivre usuelle si le député le désire. Toutefois, je serais tout à fait disposé à inviter le député d'en face à venir au ministère de la Santé pour rencontrer des responsables et moi afin de discuter de la question. Merci.

Le président : Le temps alloué à la période des questions est écoulé.

